



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS - 07.06.2019

Numéro de publication: KK04-0000005489

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue
du Rothorn 2, 3960 Sierre

Etat de collocation et inventaire Pascal Massy , succession répudiée

Débiteurs:

Pascal Massy

CHE-107.513.689

3961 Mayoux

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 27.06.2019

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 17.06.2019

Point de contact:

Office des faillites du district de Sierre

Philippe Ballestraz, Préposé